

COMPTE-RENDU

Marine Linglart
Lucie Poirier

CONCERTATION ZAC du Panorama

Le 10 septembre 2016
Promenade Urbaine n°1

Préambule

À l'occasion de la Promenade Urbaine du samedi 10 septembre, qui s'est déroulée de 10h à 12h30, une trentaine de personnes était présente. Cette promenade constitue le premier temps de la concertation pour le projet d'aménagement de la ZAC du Panorama.

Le projet va être imaginé et évoluer en concertation jusqu'à trouver une forme définitive durant les 18 prochains mois, l'objectif étant de commencer les travaux de construction d'ici septembre 2018.

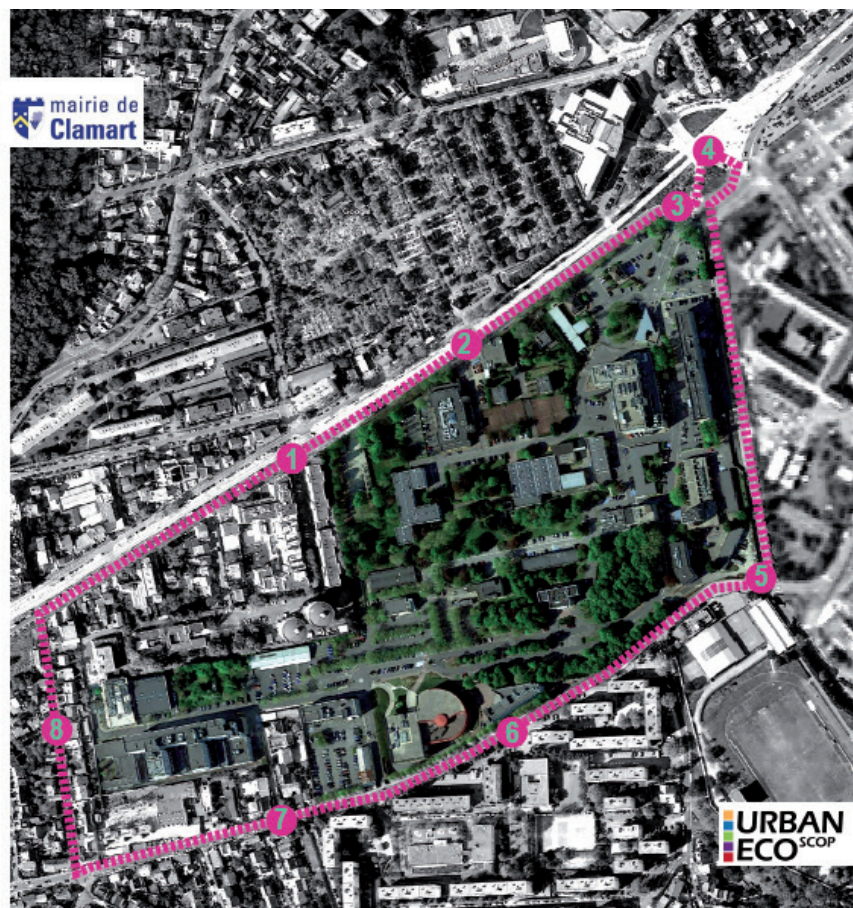
Le parcours établi proposait en premier lieu de se rejoindre tous au n°63 de l'avenue du Général de Gaulle (sur la D906). À partir de là, l'idée était de faire le tour de l'enceinte du futur quartier pour comprendre l'enjeu de la relation au contexte et les connexions à penser en terme d'aménagement urbain et paysager. Nous avons donc longé l'avenue jusqu'à la place de la Division Leclerc qui marque l'entrée de ville principale à l'est de Clamart. Nous avons ensuite emprunté le chemin de la chaussée Bazin puis tourné sur le boulevard du Moulin de la Tour avant de rejoindre l'avenue par l'étroite rue du Champs Faucillon. Chacune de ces rues, en relation directe avec le projet d'aménagement, proposent des caractéristiques variées dont il faut avoir conscience pour imaginer l'avenir du site.



PARCOURS

Arrêts

- 1 10h Rencontre sur la D906, au n° 63
- 2 10h15 La Route Départementale et ses connexions
- 3 10h30 Une entrée de ville
- 4 10h45 Le rond-point et ses usages
- 5 11h00 À l'angle du quartier
- 6 11h15 Le Boulevard du Moulin de la Tour
- 7 11h30 Cohabitation de différents quartiers
- 8 11h45 Ambiance pavillonnaire



Plan proposé aux participants lors de la promenade.

1 - Introduire le Projet

À l'occasion de cette première rencontre avec les habitants intéressés et concernés par le projet, il est important de rappeler les enjeux d'une telle démarche, son cadre et ses objectifs. Marine Linglard expose donc à la fois les objectifs réglementaires du projet, présente la structure UrbanEco qui accompagne le processus de concertation ainsi que les différentes missions à accomplir parallèlement. Les habitants présents avaient pour la plupart pris connaissance des documents publiés, notamment l'OAP (orientation d'aménagement et de programmation) qui les interroge à la fois sur le sens du projet et sur le statut réglementaire et officiel de ce document. À ce moment-là, il est important de rappeler que ce document d'urbanisme est à lire comme un programme et non comme un projet formellement établi et arrêté.

Lors de cette présentation, des premières réactions se font entendre. Le sujet du chantier entraîne des questionnements sur les nuisances engendrées à cause des déconstructions en cours. Les nuisances actuelles sont essentiellement d'EDF qui travaille à la remise aux normes du terrain avant la passation à la Ville de Clamart.

Marine souligne qu'un projet est une négociation permanente entre les différentes parties.



2 - La D906

Circulation

En longeant la D906, il est difficile de rester en groupe et de s'entendre pour communiquer. Nous prenons conscience du bruit incessant des automobiles. Certains nous font part des désagréments causés depuis la construction du tramway sur cette voie principale. La circulation automobile s'est vue limitée et s'est répercutée sur le boulevard du Moulin de la Tour, voie parallèle au sud du quartier qui n'est pas adaptée pour accueillir tous ces passages.

Nous soulignons que les questionnements liés aux problèmes de circulations et des voiries sont primordiales et à traiter dès le début dans un projet d'aménagement. Ce thème sera certainement abordé en profondeur lors de l'Atelier de Conception n°1.

Face à quelques réactions, Marine insiste sur une première phase du projet qui est celle du diagnostic en expliquant qu'il s'agit de se poser une succession de questions (sans chercher à trouver dans l'immédiat les réponses) pour comprendre tous les éléments en jeu ou qui posent problèmes.

Cheminements

De l'autre côté de la D906, s'étend sur une grande longueur, le cimetière, large espace vert à proximité du Bois de Clamart.

Est-il possible d'imaginer traverser le cimetière pour cheminer jusqu'au bois, depuis le quartier?

Tout le monde n'est pas d'accord, certains pensent que c'est un endroit calme et qu'il peut être ouvert pour le traverser et permettre un accès, mais d'autres pensent que c'est inadapté.

La question des cheminements et des connexions se pose à nouveau.



3 - Entrée de ville, entrée du futur quartier?

Usages

Nous sommes à présent face à l'entrée principale actuelle du site EDF. Elle se situe à l'angle nord-est du futur quartier et s'expose à un large rond-point autour duquel sont bâtis de grands bâtiments accueillant pour la plupart des bureaux. Cette entrée doit-elle conserver sa caractéristique de lieu ouvert, ici?

La plupart des habitants semblent favorables à cette idée : «Elle existe, elle est là, alors pourquoi la modifier?»

Il semble important de rappeler que le projet permet d'inventer et de se laisser la liberté d'imaginer des changements!

Certains souhaitent voir se construire des bureaux pour rester en cohérence avec les activités présentes autour. D'autres soulignent l'importance d'une brasserie ou lieu de restauration pour ceux qui travaillent dans cette zone.



4 - Longer la voie du Moulin de la Tour

Circulation

Le délestage significatif de la D906 sur cette rue parallèle et étroite engendre du danger, notamment au niveau du carrefour. Il est nécessaire de réfléchir aux moyens d'une circulation fluide.

Un habitant nomme cette voie : «La rue des trous»...

Topographie

Au niveau du croisement avec la rue du Progrès, on constate une rupture topographique intéressante. Le grand paysage s'ouvre à nous et l'horizon est dégagé. Nous nous apercevons que cette voie se situe en limite du plateau mais que la vue est la plupart du temps obstruée par les constructions. Cette voie est à valoriser car elle seule nous de plonger dans le paysage de la vallée de la Bièvre.

Nous observons le futur quartier derrière ces hauts murs qui longe toute la rue et tentons d'imaginer la relation avec le quartier d'en face, une fois les murs tombés.

L'orientation plein sud est une chance pour cette façade du projet.



Travaux

Sur le site EDF, des travaux sont en cours, nous constatons les nuisances importantes (également le samedi matin). Les habitants qui vivent à proximité du futur quartier craignent les travaux et la durée du chantier à venir. Il n'y a pas de projet d'aménagement sans chantier. Cependant, les EcoQuartiers sont contraints de respecter des Chartes de chantier vert qui gèrent mieux les nuisances.

Ressource en eau

Deux châteaux d'eau marquent par leur présence en limite du site: ils posent question sur la place de l'eau dans le projet et sur le plateau. Nous nous questionnons sur la qualité du sous-sol, la présence éventuelle de sources, la nappe phréatique... Si nous souhaitons imaginer un projet avec des espaces en eau de qualité, il nous faut connaître l'histoire précise de l'eau sur ce territoire.

Une habitante nous informe de la présence d'eau dans sa cave et de ses recherches sur son origine. Elle nous transmettra des informations après le passage d'un sourcier professionnel.

5- Quartier pavillonnaire

Habitat

L'étroite rue du Champ Faucillon nous plonge dans un autre univers. En recul de la circulation intense, elle se présente sous forme d'habitats individuels successifs. Cette rue est en contact direct avec le futur quartier actuellement fermé sur lui-même. Lorsque le quartier va «s'ouvrir», il faudra penser les interfaces avec son voisinage.

Quels types d'habitats seront construits en proximité directe? Comment imagine-t-on le vis-à-vis?

Commerce

Le quartier pavillonnaire s'étend largement de ce côté de la ville. Les habitants préviennent du peu de commerces de proximité dans cette zone habitée.

Quelles sont les conditions d'installations des commerces?

Il faut une certaine densité de population pour assurer la chalandise aux commerces éventuels. Avec les futurs nouveaux habitants s'ajoutant à la population existante, la nécessité de commerces est incontestable. Leur position sera stratégique dans le dessin du projet.

Installations EDF

Actuellement, l'activité d'EDF est accolée à certaines maisons habitées. Cette activité engendre des nuisances car il s'agit de l'emplacement des installations électriques : pilons moyenne tension et haute tension, transformateur... Nous ne savons pas actuellement ce qu'il adviendra de ces installations.



Pour conclure...

De nombreux thèmes sont déjà abordés lors de cette première promenade dense en réactions et questionnements. Nous portons une attention particulière sur les sujets récurrents pour préparer des Ateliers de Conception adaptés aux réflexions de chacun. Ces ateliers auront lieu très prochainement.

Une seconde Promenade Urbaine est programmée pour le 15 octobre. Cette promenade permettra de découvrir enfin l'intérieur du site EDF et l'espace à transformer! Nous poursuivrons l'investigation...